

OFIS PUBLIK
AR BREZHONEG



OFFICE PUBLIC
**DE LA LANGUE
BRETONNE**

LA LANGUE BRETONNE DANS LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN 2012

OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE BRETONNE
OBSERVATOIRE DES PRATIQUES LINGUISTIQUES

2013

Méthodologie

En 2006, l'Observatoire des pratiques linguistiques a réalisé une première enquête sur *Les postes de travail et la langue bretonne*. En 2012, l'enquête a été renouvelée en utilisant la même méthodologie basée sur un questionnaire élaboré autour de 3 axes :

➤ **la situation** au 1^{er} janvier 2012 (le nombre de postes de travail occupés par des brittophones pour des missions nécessitant la maîtrise de la langue bretonne),

➤ **les potentialités** (le nombre de postes qui gagneraient à être pourvus par des brittophones mais qui ne le sont pas encore ; quelle proportion des gens les occupant suivent une formation linguistique),

➤ **les perspectives** à 5 ans, à l'horizon 2017 (estimation haute et estimation basse).

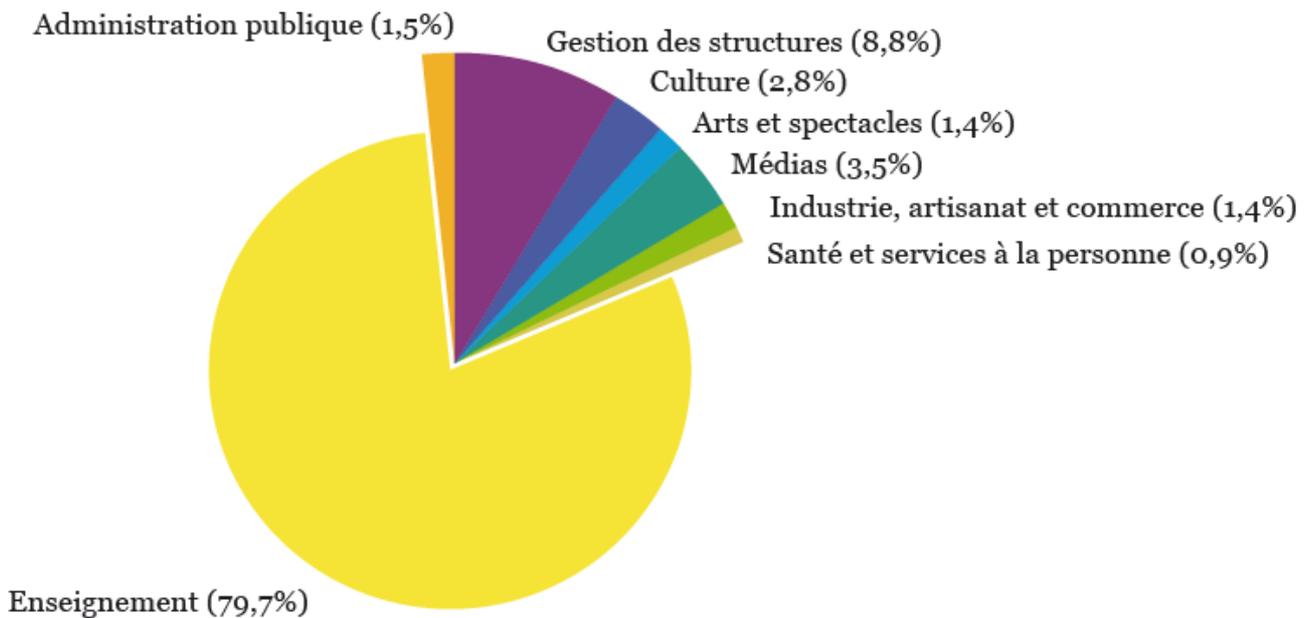
C'est toujours **le nombre de postes équivalents temps plein (ETP)** qui a été demandé ; il en découle que le nombre de personnes employées est encore supérieur, certaines d'entre elles travaillant à temps partiel.

Le questionnaire a été envoyé à quelques 500 structures (associations, entreprises, collectivités publiques, etc.) dont on sait qu'elles emploient ou pourraient employer des brittophones. Il a été fait en sorte d'obtenir une réponse de toutes les structures importantes sur ce terrain (relance par courrier, par courriel et par téléphone). En conséquence, quand bien même il manquerait les réponses de quelques petites structures, les chiffres publiés ici sont fiables et il est possible de les comparer à ceux de 2006.

1 300 postes de travail “briittophones” en 2012

Dans le cadre de l'enquête, l'Observatoire des pratiques linguistiques a recensé 1 271,3 postes de travail ETP. Prenant en compte les quelques postes isolés qui ont pu échapper à l'enquête, il est possible d'affirmer qu'il y a, en 2012, **environ 1 300 postes de travail ETP** occupés par des briittophones pour des emplois demandant explicitement la maîtrise de la langue.

Répartition en fonction de la catégorie de métiers¹



Plus de 1 000 postes de travail sont liés à l'enseignement. Ils représentent les 4/5 des postes en langue bretonne et se répartissent comme suit :

- 78% d'entre eux sont des postes de professeurs dans le primaire ou le secondaire (près de 800 postes),
- Les assistants maternels et les animateurs du secondaire représentent 14% de ce millier de postes (140 postes recensés),
- Des formateurs pour les adultes (46 postes, 4,5%),
- Des chercheurs et professeurs de l'enseignement supérieur (18 postes),
- Dans l'enquête de 2012, nous avons créé un groupe “Animateur en milieu scolaire (ou en crèche)” pour comptabiliser à part les salariés d'associations ayant en charge l'initiation dans les écoles du Finistère et/ou des animations en langue bretonne dans certaines crèches. 15 postes ETP rentrent dans ce cadre.

Outre l'enseignement, les autres corps de métiers les plus représentés ont trait à la **gestion des structures** (souvent dans le monde associatif : direction, secrétariat, comptabilité, chargés de missions, etc.), aux **médias** (journalistes, présentateurs d'émissions), ou encore à la **culture** (soit souvent les milieux de l'animation culturelle,

¹ Les catégories de métiers utilisées ici se réfèrent aux missions principales des postes recensés.

mais 1/3 de ces postes ont trait à la langue elle-même : traducteurs, collecteurs, etc.). Il est possible que les chiffres aient été sous-évalués pour l'industrie, l'artisanat, le commerce et la santé (il ne nous est pas possible de mesurer la pratique individuelle sur le terrain), ainsi que pour l'administration publique (les collectivités locales n'ont que peu répondu).

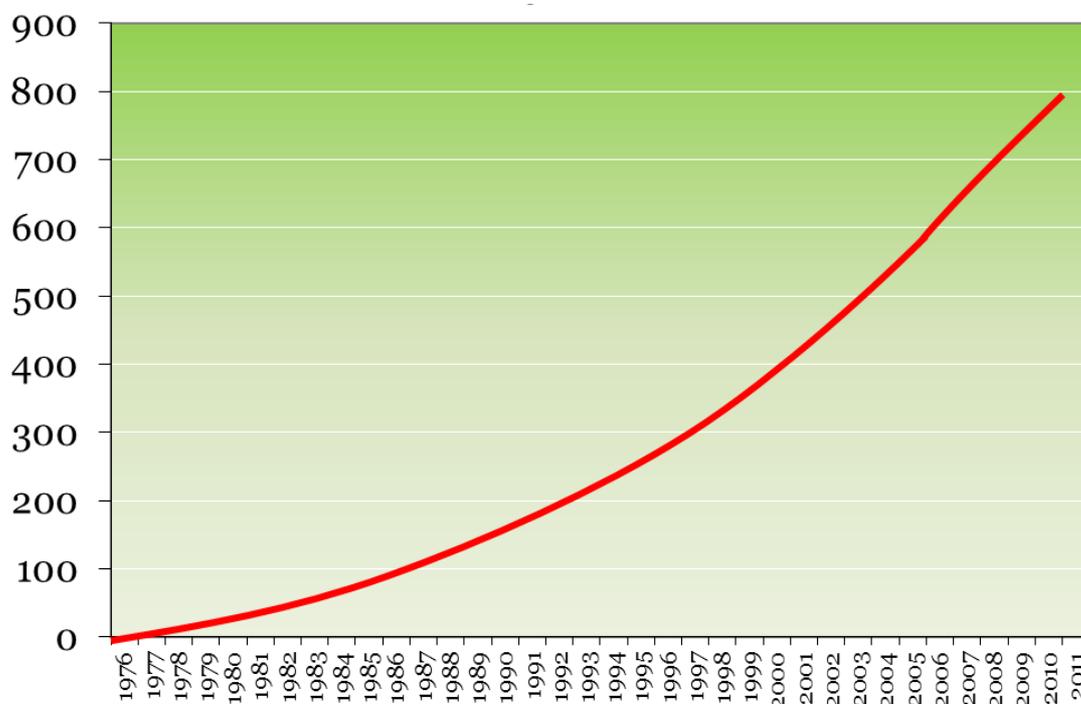
Environ 900 postes avaient été recensés en 2006. En 2012, on dénombre 400 postes de travail supplémentaires, soit **une progression un peu supérieure à 40% en l'espace de 6 ans. L'enquête confirme que le monde du travail en langue bretonne s'accroît rapidement.**

La répartition des postes en 2012 ressemble globalement à celle de 2006 mais on note des évolutions.

La majorité des postes supplémentaires concerne les métiers de l'enseignement, principalement grâce au développement des filières bilingues (+200 postes d'enseignants bilingues et près de +100 postes d'assistants maternels et d'animateurs²). Le nombre de postes d'enseignants salariés par une association (enseignement aux adultes, initiation) progresse lui aussi. Au final, **la catégorie des métiers de l'enseignement progresse de 54,7% en l'espace de 6 ans**, soit davantage que l'ensemble des postes.

Le poids de l'enseignement dans le marché du travail se renforce encore : on passe de près des 3/4 des postes en 2006 à près des 4/5 en 2012.

Évolution du nombre de postes d'enseignants bilingues

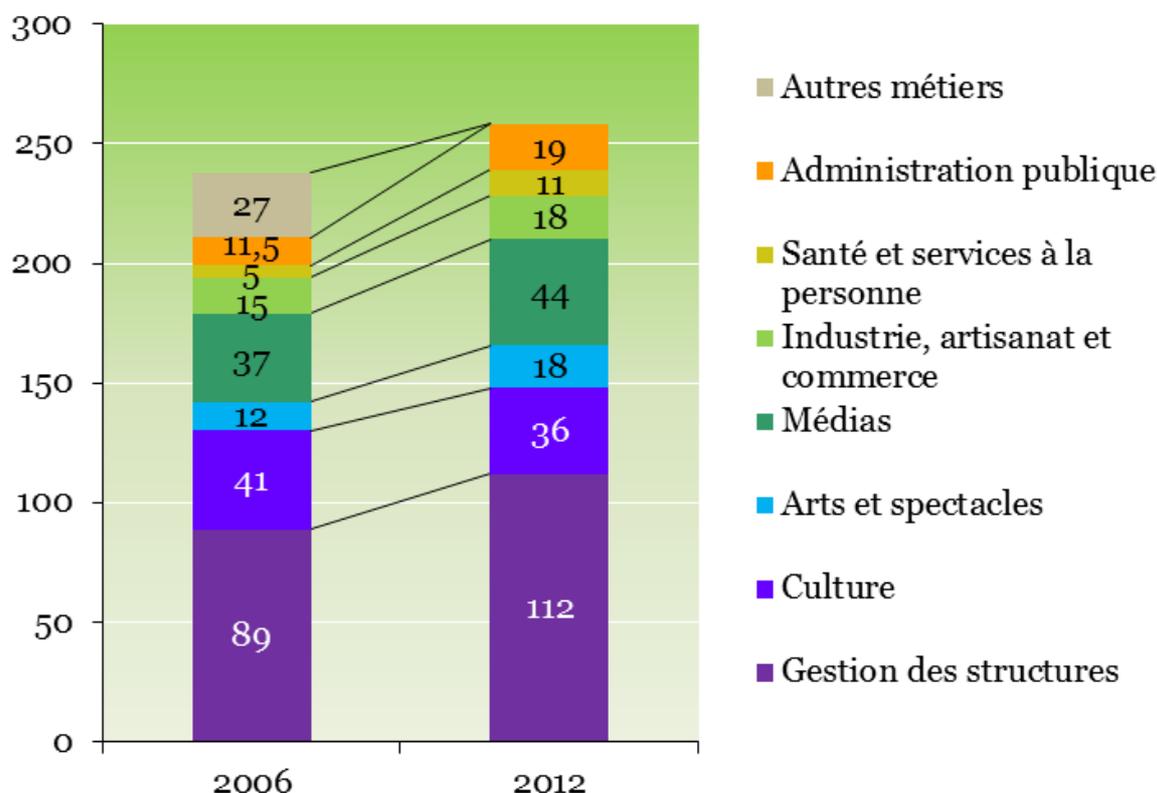


Le nombre de postes d'enseignants bilingues progresse depuis la mise en place de l'enseignement bilingue dans les années 70.

² Il est difficile d'établir un compte définitif de ces postes, il y a des raisons de croire qu'il aurait été sous-évalué lors de l'enquête de 2006.

Le graphique ci-dessous montre l'évolution des autres catégories de métiers entre 2006 et 2012.

Évolution de la répartition en fonction de la catégorie de métiers (hors enseignement)

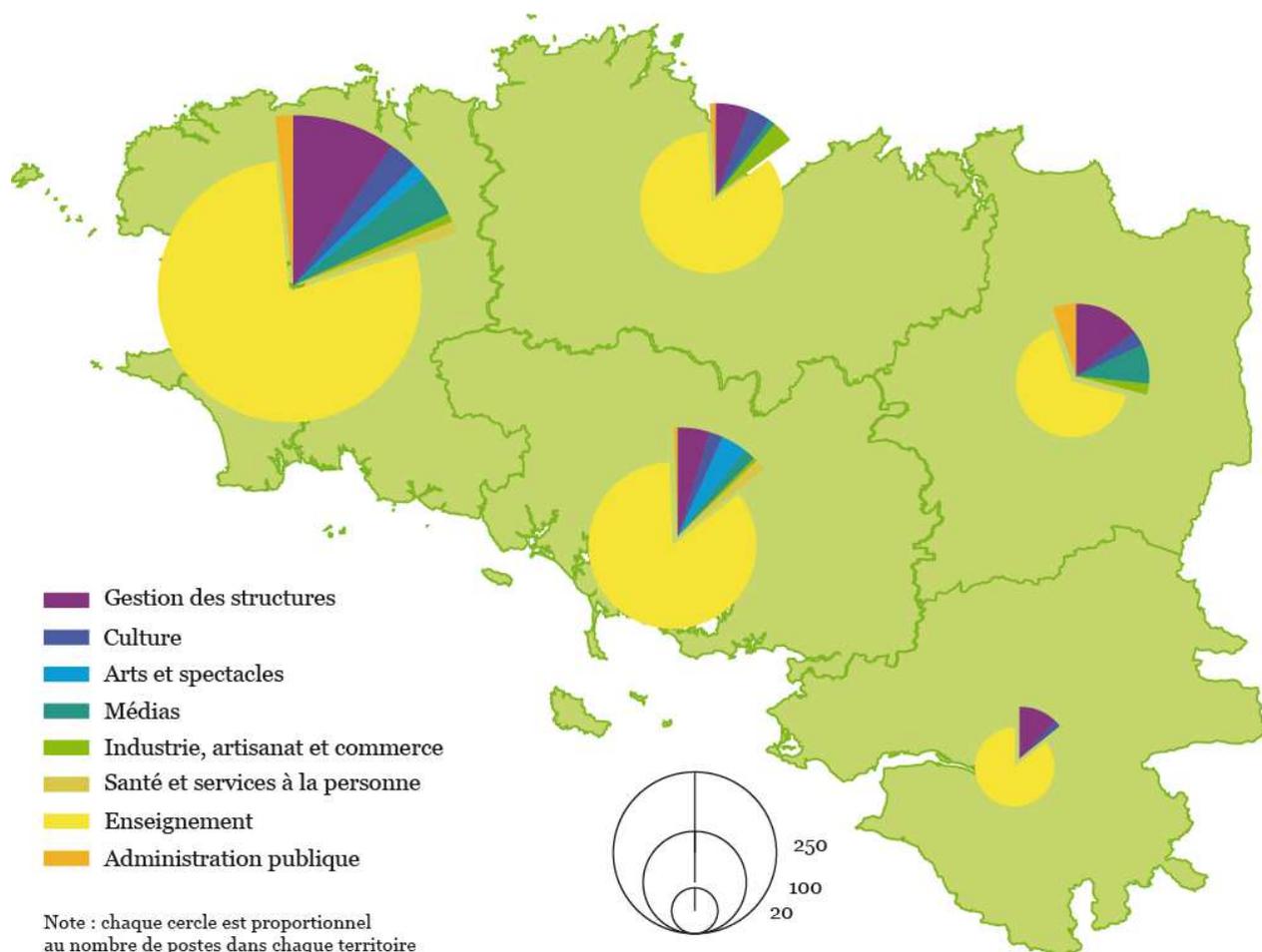


Nota bene : une catégorie "Autres métiers" existait dans l'enquête de 2006 ; elle a été conservée dans le questionnaire de l'enquête de 2012 afin de permettre à ceux qui en faisait usage de classer des postes à leur sens atypiques. Il nous a toutefois été apporté suffisamment de précisions pour que nous rangions ces postes sous d'autres catégories de métiers (particulièrement celle de l'enseignement et celle de la gestion des structures).

Outre l'enseignement, **le nombre de postes progresse dans**, pour ainsi dire, **toutes les catégories de métiers** présentées ici, notamment dans l'administration publique et dans les médias, ce qui est une évolution positive. Seule la catégorie des métiers de la culture paraît diminuer légèrement (elle passe de 41 à 36 postes) mais cette différence semble tenir davantage à des postes qui ont été comptés dans une autre catégorie en 2012 (comme des animateurs s'occupant de l'initiation dans les écoles, par exemple, qui ont été comptés dans l'enseignement en 2012) qu'à des postes qui auraient disparu.

Le 2^{ème} corps de métiers qui emploie le plus de personnes après l'enseignement concerne **la gestion des structures (directeurs, secrétaires, comptables, chargés de missions, etc.)** avec plus de 100 postes de travail.

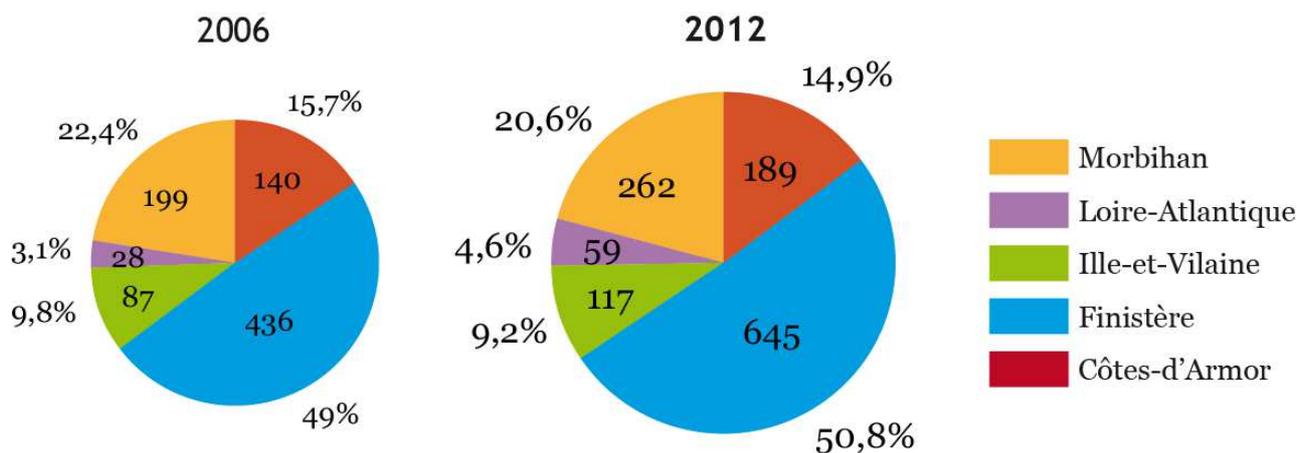
Répartition en fonction de la catégorie de métiers et par département



En 2012, plus de la moitié des postes de travail en langue bretonne sont situés dans le Finistère. Les métiers de l'enseignement constituent la majorité des postes dans chaque département. Par voie de conséquence, l'état de développement de l'enseignement bilingue a une grande influence sur la répartition des postes par département.

Plus de 80% des postes ont trait à l'enseignement dans les Côtes-d'Armor (84%), le Morbihan (84,9%) et la Loire-Atlantique (85,8%). Leur répartition est un peu plus variée Dans le Finistère (78,3% dans l'enseignement) et, surtout, en Ile-et-Vilaine (65,6%). Les structures d'envergure régionale et les associations professionnalisées installées à Rennes jouent beaucoup dans le résultat de ce département.

Evolution du poids de chaque département dans le marché du travail en breton



Le nombre de postes dans les Côtes-d'Armor a augmenté de près de 50 en l'espace de 6 ans (il est passé de 140 à 189 postes), mais le poids du département dans le marché du travail en breton a diminué de 0,8 point (il est passé de 15,7% à 14,9%) car les chiffres y ont progressé moins vite que sur l'ensemble de la Bretagne (notamment parce que moins de sites bilingues y ont été ouverts).

Par rapport à 2006, **le nombre de postes a progressé dans tous les départements**. Le poids du Finistère a légèrement progressé (+1,8 points) ainsi que celui de la Loire-Atlantique (+1,5 points) au détriment des autres départements. Le Morbihan reste le second département.

Chiffres clés par département et évolutions par rapport à 2006

	Postes ETP recensés en 2012	Nombre de postes supplémentaires	Croissance	Evolution du poids de l'enseignement dans le nombre de postes (en points)
Côtes-d'Armor	189,2	49,5	35,4%	6,8
Finistère	645,5	209,1	47,9%	7,8
Ille-et-Vilaine	116,5	29,2	33,5%	4,9
Loire-Atlantique	58,5	31	112,7%	7,6
Morbihan	261,7	62,7	31,5%	3,4

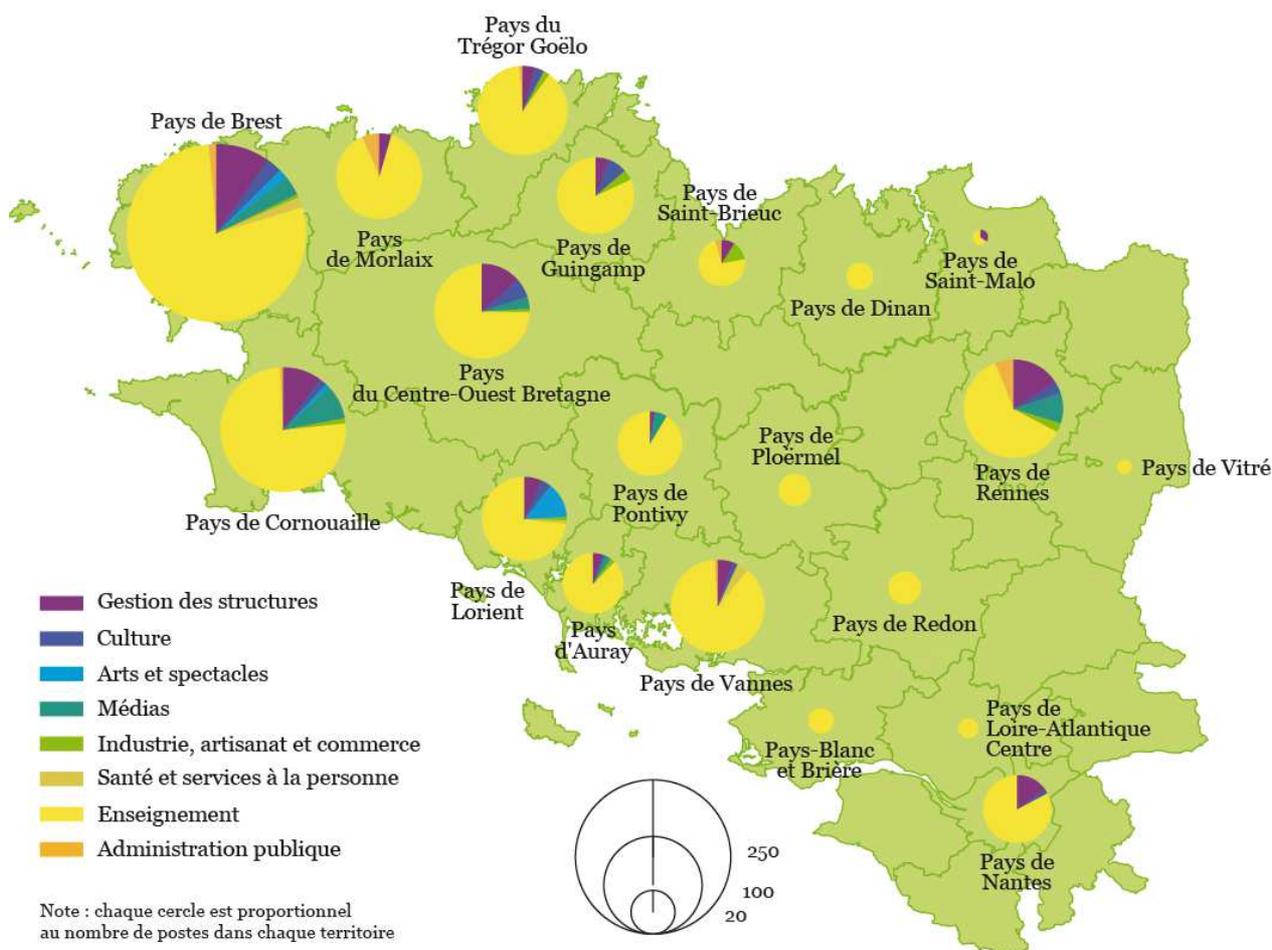
Lecture : on a recensé 645,5 postes ETP dans le Finistère, soit 209 postes de plus par rapport au chiffre de 2006 et une croissance de +48%. La part de l'enseignement dans la répartition des postes du département a progressé de 7,8 points (elle est passée de 70,5% à 78,3% en l'espace de 6 ans).

Les chiffres ont rapidement augmenté dans le Finistère (+48%). Par ailleurs, **en Loire-Atlantique, le nombre de postes a doublé** entre 2006 et 2012 (grâce notamment à la création du collège Diwan de Saint-Herblain) ; il s'agit du département où le chiffre a progressé le plus vite. Les 3 autres départements comptent environ 1/3 de postes en plus.

Le Finistère est le département où a été créé le plus de postes de travail en langue bretonne (plus de 200 postes supplémentaires). **Dans chaque département, le poids de l'enseignement dans le nombre de postes s'accroît** : cette tendance est particulièrement forte dans le Finistère (+7,8 points), la Loire-Atlantique (+7,6 points) et les Côtes-d'Armor (+6,8 points). En conséquence, bien qu'ils restent les 2 départements où la répartition des postes entre les catégories de métiers est la plus variée, la diversité des postes « brittophones » a un peu diminué dans le Finistère et en Ille-et-Vilaine entre 2006 et 2012, comme dans les autres départements.

Le retard pris par les **Côtes-d'Armor** se confirme. La comparaison des chiffres fait apparaître une différence de dynamisme entre le Morbihan (63 postes de travail supplémentaires) et les Côtes-d'Armor (seulement 49 postes créés), par exemple. Depuis longtemps, le développement de l'offre bilingue en milieu scolaire est moins rapide en Côtes-d'Armor que dans les autres départements de l'ouest. Toutefois, on remarque que **le corps de métiers de l'enseignement est le seul pour lequel des postes sont créés dans ce département** (51 postes créés dans l'enseignement à comparer aux 49 postes créés en tout), les autres catégories de métiers sont restées stables ou ont perdu des postes entre 2006 et 2012 ; il s'agit du seul département qui connaisse cette situation. Par exemple, les associations n'y sont pas aussi fortes et variées (la professionnalisation n'a pas autant progressé).

Répartition en fonction de la catégorie de métiers et par pays



Le monde du travail en langue bretonne concerne toute la Bretagne. On a recensé des postes dans 20 des 29 pays. Toutefois, le nombre de postes est plus conséquent à l'ouest et autour des villes de Rennes et Nantes, il est bien moindre dans les zones rurales de Haute-Bretagne. Quand les postes sont peu nombreux dans un pays, ils ont trait à l'enseignement en premier lieu (6 pays ne comptent que des postes d'enseignants). Néanmoins, les catégories de métiers se diversifient assez rapidement à mesure que le nombre de postes augmente (14 pays comportent des postes de travail en dehors de l'enseignement).

Le classement des 3 pays les plus importants sur le marché du travail en breton n'a pas changé. Le pays de Brest est celui qui compte le nombre le plus élevé de postes « brittophones », suivi par le pays de Cornouaille, celui de Rennes se trouve à la 3^{ème} place. Dans ce pays, la diversité des métiers où la langue bretonne est nécessaire atteint son plus haut niveau. Cette diversité est également remarquable dans le sud-ouest de la Bretagne (pays de Lorient, du Centre-Ouest-Bretagne, de Cornouaille, de Brest), ainsi que dans les pays de Saint-Brieuc, Guingamp et Nantes.

Chiffres clés par pays et évolutions par rapport à 2006

	Postes ETP recensés en 2012	Nombre de postes supplémentaires	Croissance
Pays de Brest	333	96	40,4%
Pays de Cornouaille	163	56	53,0%
Pays de Rennes	101	27	36,8%
Pays du Centre-Ouest-Bretagne	94	23	32,2%
Pays de Vannes	90	26	39,3%
Pays du Trégor Goëlo	84	28	49,8%
Pays de Morlaix	76	32	72,4%
Pays de Lorient	74	5	7,5%
Pays de Guingamp	61	18	41,2%
Pays de Nantes	48	24	102,9%
Pays de Pontivy	43	12	40,0%
Pays d'Auray	38	17	77,3%
Pays de Saint-Brieuc	22	-1	-5,1%
Pays de Redon et Vilaine	11	2	22,3%
Pays de Ploërmel	11	2	26,9%
Pays de Dinan	7	5	268,1%
Pays Blanc et de la Brière	7	3	82,1%
Pays de Loire-Atlantique Centre	4	4	
Pays de Saint-Malo	2	1	57,3%
Pays de Vitré	2	2	

Le nombre de postes progresse dans tous les pays (à l'exception de celui de Saint-Brieuc où il a légèrement diminué). Par rapport à l'enquête de 2006, 2 nouveaux pays comptent des postes en langue bretonne : des filières bilingues ont ouvert dans le pays de Loire-Atlantique Centre et dans le pays de Vitré.

Le pays de Brest compte près de 100 postes supplémentaires, celui de Cornouaille plus de 50. Le pays de Rennes passe la barre des 100 postes « brittophones ».

Les pays où le nombre de postes a le plus progressé par rapport à 2006 sont souvent ceux où l'enseignement bilingue a été le plus dynamique au cours des dernières années : ce nombre a doublé dans le **pays de Nantes**, il progresse beaucoup dans le **pays d'Auray** et dans celui **de Morlaix**. Dans chaque pays, l'enseignement bilingue a un poids important dans la répartition des postes ; par conséquent, c'est souvent dans les territoires où le réseau des écoles bilingues est le plus étendu que le nombre global de postes augmente le plus rapidement. Les pays de Brest, de Cornouaille et du Trégor Goëlo, par exemple, sont des pays où le réseau de l'enseignement bilingue était déjà assez dense en 2006 et où il continue de se développer.

A l'inverse, dans le pays de Saint-Brieuc où le réseau des écoles bilingues est, pour ainsi dire, inchangé depuis 2006, on remarque que c'est le seul pays où le nombre

de postes de progresse pas. Il n'y a que peu de postes supplémentaires dans le pays de Lorient ; ces 5 postes correspondent à 5 postes de professeurs des écoles.

Les domaines qui recrutent

Quand on classe les postes non plus suivant les catégories de métiers mais d'après le domaine d'activité de l'employeur³, la prédominance de **l'enseignement** est à nouveau confirmée. Ce domaine se développe plus rapidement que les autres, en conséquence de quoi son poids progresse au détriment des autres domaines (81,2% contre 75,5% en 2006). Bien qu'il reste le 2^{ème} domaine qui emploie le plus de brittophones, le secteur de **l'animation culturelle**⁴ est le seul qui perde des postes (6,7%, soit 86 postes contre 98 en 2006). A l'inverse, le monde de **l'audiovisuel** est passé de 55 à 66 postes (soit 5,2% de l'ensemble des postes en 2012). Pour les collectivités publiques et le monde de la santé, le nombre de postes a assez bien progressé (mais il s'agit de domaines difficiles à mesurer).

Un nouveau domaine prend son essor : celui de la petite enfance. La première crèche immersive a été ouverte en 2011 (Babigoù Breizh à Vannes). Nous avons recensé 13 postes ayant trait à la petite enfance contre seulement 6 en 2006. Suite à la création de Divskouarn⁵ en 2005, le développement de ce domaine a amené d'autres structures (comme Mervent, ou Sked) à proposer des animations en breton aux crèches qui n'ont pas encore de brittophones dans leur équipe. Nous avons compté 15 postes ETP d'animateurs intervenant dans les écoles et/ou les crèches. Par ailleurs, on peut aussi mentionner ici la centaine de postes d'Atsem/Asem⁶ qui ressort de l'enquête (le CAP Petite enfance prépare également à ces métiers).

Des postes de travail généralement stables

Bien qu'elle soit difficile à mesurer, il est intéressant de prêter attention à la stabilité des postes en langue bretonne. **Plus des 4/5 des postes de travail ETP recensés en 2012 sont liés à un contrat à durée indéterminée (81,2%).** L'audiovisuel est le domaine qui fait le plus appel à des contrats à durée déterminée (pour plus d'1/3 de ses postes). En outre, 16% des postes appartiennent à une structure associative⁷.

³ C'est à dire quand on compte dans l'enseignement un poste de secrétaire au sein d'une association de parents d'élèves, ou dans l'audiovisuel un poste de technicien chez France 3, par exemple.

⁴ Il existe bien sûr une différence entre « l'animation culturelle » en tant que domaine d'activité de l'employeur (englobant les postes de toutes les structures actives dans ce domaine, principalement des associations) et la catégorie de métier « culture » (qui recouvre des postes d'animateurs, de collecteurs, de traducteurs), bien qu'on retrouve certains postes dans les 2.

⁵ L'association pour la promotion et le développement de la langue bretonne avant la scolarisation.

⁶ Agent territorial spécialisé des écoles maternelles / Assistant spécialisé des écoles maternelles.

⁷ Les postes d'enseignants chez Diwan et dans la filière bilingue catholique ne sont pas comptés dans ce pourcentage : la majorité des écoles privées sont sous contrat avec l'Etat, lequel rémunère les enseignants en conséquence.

Un potentiel de 1 400 postes en 2012

Outre les postes de travail occupés par des brittophones, l'enquête fournit des données quant au nombre de postes supplémentaires pour lesquels il serait utile qu'ils soient occupés par des personnes maîtrisant le breton. Ils seraient au nombre de 120 : près d'une 50^{aine} de postes pour lesquels une formation à la langue bretonne est en cours ou au moins en projet, et plus de 70 postes supplémentaires sans projet de formation.

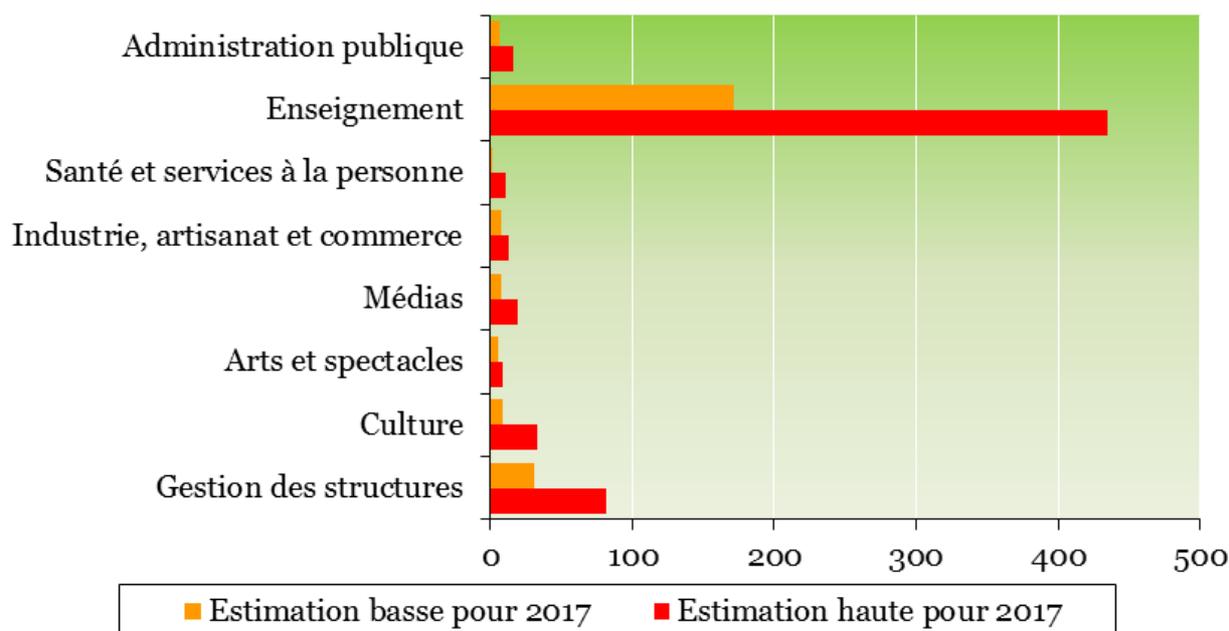
Au total, **le nombre de postes de travail en langue bretonne pourrait donc s'élever à environ 1 400** ; il faut souligner que le secteur de l'éducation n'a inscrit quasiment aucun poste d'enseignant dans cette partie de l'enquête.

Entre 1 500 et 1 900 postes de travail « brittophones » en 2017

Une part importante des participants à l'enquête ne s'est pas prononcée quant au nombre de postes ETP qui pourraient faire appel à des brittophones à l'avenir, soit parce qu'ils jugent que leur devenir est trop incertain (en particulier pour les associations), soit parce que les personnes ayant répondu n'étaient pas missionnées pour aller au-delà du constat de l'existant (dans le monde de l'éducation par exemple), soit parce que la connaissance de la langue bretonne ne sera pas obligatoire pour prétendre aux postes qu'ils envisagent de créer (bien qu'ils jugent cette compétence utile).

Les enseignants bilingues et les assistants maternels représentent les $\frac{3}{4}$ des postes de travail recensés en 2012. Les réponses que nous avons collectées ne sont pas complètes au sujet de l'avenir de ce type de postes mais, parce qu'ils sont liés à l'évolution du nombre d'élèves, il est possible d'évaluer dans quelles limites les chiffres vont évoluer dans l'avenir proche. Nous avons fait 2 hypothèses sur la base de l'évolution des chiffres de l'enseignement bilingue au cours des dernières années, une estimation basse et une estimation haute, afin de compléter les données récoltées par ailleurs et proposer le graphique ci-dessous.

Les postes de travail supplémentaires qui pourraient être créés d'ici 2017



L'estimation basse s'élève à 240 postes supplémentaires (environ 170 postes dans la catégorie de l'enseignement et quelques 70 postes dans les autres catégories), soit une croissance de +19% en l'espace de 5 ans. L'estimation haute dépasse les 600 postes (environ 435 postes dans la catégorie de l'enseignement et quelques 180 postes dans les autres catégories), soit une croissance de +49% en l'espace de 5 ans. Ainsi, **il pourrait y avoir entre 1 500 et 1 900 postes de travail ETP en 2017.**

Elargir l'offre de travail

Près de 1 300 postes de travail ETP demandent actuellement la maîtrise de la langue, ce qui permet de dire que « **la langue bretonne** » est **l'un des grands employeurs de Bretagne**. Un employeur dynamique, qui plus est, puisque le nombre de postes qu'il propose progresse rapidement dans toutes les catégories de métiers et sur l'ensemble du territoire.

En 2006, les $\frac{3}{4}$ des postes appartenaient au monde de l'enseignement. Il s'est renforcé puisqu'il concerne à présent les $\frac{4}{5}$ des postes. D'autres domaines se développent, comme celui de la petite enfance qui a trait lui aussi à l'éducation dans son sens le plus large, ou encore les postes variés qui se rapportent à la gestion des structures (directeurs, secrétaires, comptables, chargés de missions, etc.). **Le nombre de postes « brittophones » va continuer de croître dans les années à venir.** La part de l'enseignement restera prépondérante mais d'autres éléments doivent retenir l'attention.

C'est d'abord grâce aux efforts du milieu associatif et culturel que le monde du travail en breton s'est mis en place. La crise économique est une période difficile pour ce secteur (notamment en-dehors de l'enseignement) ; les structures ont souvent plus de mal à obtenir des subventions, ce qui peut entraver leur professionnalisation et le développement de leur activité. Le milieu associatif a besoin d'un soutien résolu pour continuer à étendre la place de la langue bretonne dans la société.

Pour consolider l'avenir de langue, il est important qu'il soit fréquemment donné de la voir et l'employer dans la vie quotidienne. Il est donc d'autant plus utile que le nombre de postes continue de croître, également dans les catégories de métiers autres que celle de l'enseignement. A titre d'exemple, le domaine de l'audiovisuel progresse de façon notable et constitue un domaine stratégique. Il est par contre très important que se renforce la part d'autres secteurs où il est encore rare de voir ou d'entendre la langue bretonne : les collectivités publiques, la santé, les services et le commerce. Dans ces milieux, beaucoup de structures ne mesurent pas encore l'intérêt de la langue dans le cadre des services qu'elles peuvent offrir à la population, notamment à destination des plus jeunes et des plus âgés. Le bilinguisme peut constituer un symbole fort de la qualité de leurs services ou de leurs produits, ainsi qu'un moyen simple d'affirmer leur originalité dans un marché qui se mondialise, par exemple.

D'autre part, de plus en plus de jeunes sortent des filières bilingues et les formations longues se multiplient depuis plus de 10 ans (la première avait ouvert en 1996, il y avait 4 sites de formation en 2006, ils sont aujourd'hui 10 sur les 5 départements). On trouve beaucoup de gens désireux de travailler en breton, mais ils n'ont pas tous la vocation pour travailler dans le domaine de l'enseignement pour autant. Qui plus est, l'essentiel de la population ignore encore trop souvent les débouchés offerts par la langue bretonne.

Chiffres clés

- Au 01/01/2012, il y avait **1 300 postes de travail** brittophones.
- Entre 2006 et 2012, quelques **400 nouveaux postes ont été créés**, soit une croissance un peu supérieure à +40%.
- Plus des 4/5 des postes recensés sont liés à un contrat à durée indéterminée (CDI).
- **Plus de 1 000 postes ont trait à l'enseignement** (+55% par rapport à 2006) : 800 d'entre eux sont des postes d'enseignants dans le primaire ou le secondaire (+200 par rapport à 2006), 140 sont des postes d'assistants maternels et d'animateurs.
- Avec aujourd'hui plus de 100 postes, la **gestion des structures** est la deuxième catégorie de métiers la plus importante.
- Le nombre de postes liés au secteur de la **petite enfance** a doublé depuis la dernière enquête.
- En Loire-Atlantique, le nombre de postes a plus que doublé entre 2006 et 2012.
- En l'espace de 6 ans, près de 100 postes supplémentaires ont été créés dans le pays de Brest.
- Outre les 1 300 postes effectifs, 120 postes supplémentaires ont été recensés pour lesquels il serait utile qu'ils soient occupés par des brittophones mais qui ne le sont pas.
- A l'horizon 2017, on pourrait compter entre 1 500 et 1 900 postes.